Le journal de la Commune de Martot

N° 37



SOMMAIRE

 Pages
 Pages
 A
 Pages
 A
 Pages
 Pages Pages Rubriques Rubriques

3 & 4 Au conseil 25 à 27 Conseils

5 Au programme 28 Humour

6 à 8 On en parle 29 Les jeux

9 & 10 Ça s'est passé à Martot 30 & 31Pub-Infos

11 à 13 Amicale Échos

14 Chez la voisine

15 à 17 Sce jeunesse CDC 32 Jeux-concours

33 Les charitons

34 & 35 Le trimestre en photos

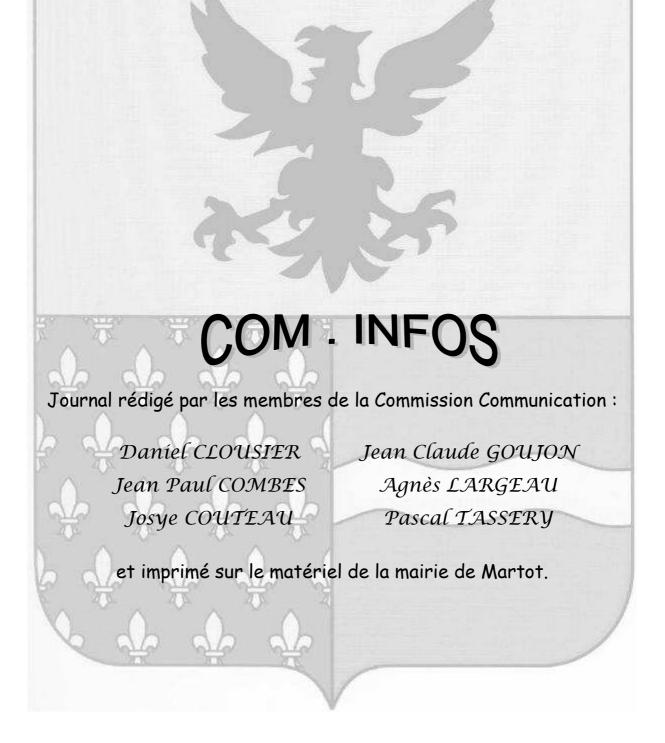
🌟 18 à 23 Infos de l'École 36 Raid au Maroc

24 Le saviez-vous? 37 Les z'annonces

38 Mémo pratique



MARTOT





CONTOURNEMENT EST DE L'AGGLOMERATION D'ELBEUF

Le Maire expose aux conseillers qu'il a reçu de la Direction Départementale des Routes 76 un dossier concernant le tracé du contournement Est de l'agglomération Elbeuvienne.

La DDR 76 demande à ce que le Conseil Municipal donne son avis concernant ce tracé.

Après présentation du dossier de la DDR 76, le Maire propose aux conseillers de donner un avis favorable au tracé en apportant quelques points à préciser :

- La rue des Sablons sera fermée définitivement à l'entrée du Bois de Pierre Rouge en venant de Saint Pierre les Elbeuf, conformément aux décisions prises antérieurement. La partie de voirie traversant ce bois sera remise en tout-venant ;
- La rue des Bosquets sera barrée à l'aide de blocs de béton, déplaçables par matériel élévateur en cas de besoin (voirie de déviation) et interdite à toute circulation à l'entrée du Bois de Pierre Rouge, en venant de Saint Pierre les Elbeuf. L'état actuel de la voirie sera conservé.
- Concernant le lieu-dit « les Fiefs Mancels » la voirie sera arrêtée à l'aide de blocs de béton au niveau de la mare de la propriété Revel, et l'accès en forêt sera interdit à tout véhicule, seuls les piétons pourront y accéder.
- La commune de Martot apprécierait beaucoup que la VC n°1 entre le chemin du Becquet et la mare Revel située aux Fiefs Mancels soit reprofilée et refaite en enrobé. Cette opération a un coût minime pour un grand projet comme le contournement Est de l'agglomération Elbeuvienne, projet facilité par la rétrocession d'une voirie communale traversant une forêt domaniale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de donner son accord aux propositions faites par M. le Maire.

SCOT SEINE-EURE FORET DE BORD : PROJET DE DOCUMENT D'ORIENTATIONS GENERALES D'AMENAGEMENT

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de document d'orientations générales d'aménagement proposé par le SCOT Seine-Eure Forêt de Bord.

Il expose aux Conseillers les faits suivants :

Le P.L.U. réalisé avec le concours de l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture AUA 276 est récent puisqu'il a été approuvé le 23 janvier 2007 et modifié le 22 janvier 2009.

Il a été étudié pour préserver à la fois :

- le caractère agricole de la commune ;
- le développement du village par une croissance maîtrisée de la population afin de maintenir l'école, centre de vie du village.

Après avoir étudié le document proposé par le SCOT, le Conseil Municipal, à l'unanimité, constate qu'il ne correspond pas aux souhaits formulés dans le P.L.U. de la commune de Martot et décide :

DE REJETER le projet tel qu'il est présenté,

D'APPORTER des modifications qui devront être prises en compte.

En conclusion, il est nécessaire que certains points de ce Document d'Orientations Générales soient retravaillés en profondeur en tenant compte des spécificités de chaque commune.



QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe les conseillers que Madame PEZAS Annick, responsable de la cantine, prendra sa retraite début novembre, il convient donc de la faire remplacer. Il suggère de proposer ce poste à Madame LEMAJEUR Murielle, qui assume actuellement l'entretien des locaux. Le Conseil Municipal accepte cette proposition, l'arrêté correspondant sera pris en temps voulu.

Le Maire informe les conseillers qu'il convient de faire remplacer Madame Caroline TESSON, secrétaire de Mairie, lors de son congé maternité à venir. Il propose de confier ce poste à Madame Virginie HASSEN, secrétaire à la mairie de Tostes qui effectue déjà 6 heures par semaine à la mairie de Martot. Le Conseil Municipal accepte cette proposition, l'arrêté correspondant sera pris en temps voulu.

Monsieur le Maire informe les conseillers que lors des travaux d'aménagement du lotissement « la Roselière » certains coffrets électriques ont été mal placés. Il tente de voir avec le SIEGE quelles sont les solutions possibles à apporter.

Actuellement, la société COLAS-DEVAUX réclame une indemnité de 15 000 € pour arrêt de chantier.

Monsieur Michel QUENNEVILLE informe le Conseil Municipal que la peinture de la salle communale devrait bientôt se terminer et que le peintre s'est engagé à repeindre à ses frais la porte du local du service technique et à faire les retouches nécessaires sur les travaux qu'il a effectués, il y a quelques années, à l'école.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors des travaux de rénovation et d'agrandissement de la mairie, les bureaux pourraient être transférés dans les locaux de la communauté de communes Seine-Bord.

Le Conseil Municipal est informé qu'une enquête publique conjointe concernant une demande d'exploitation et défrichement sera ouverte à la mairie de Martot sur la demande de la Société Parisienne des Sablières (SPS) du 14 juin au 16 juillet 2010.

Le Maire informe le Conseil Municipal que la subvention demandée au titre de la Dotation Globale d'Equipement (DGE) pour les travaux de la mairie a été accordée à hauteur de 30 % du montant HT des travaux.

AU PROGRAMME

SORTIES « CYCLISTES » et « COURSES À PIED »

Devant le plaisir partagé des participants exprimé lors de la sortie du 15 mai dernier, l'Amicale propose aux habitants, à titre expérimental, de les accompagner dans ce même type de sortie tous les <u>deuxièmes dimanches du mois</u> à compter du 13 juin 2010 et jusqu'au 10 octobre 2010 inclus.

<u>Dates à noter sur vos agendas</u>: 11 juillet, 8 août, 12 septembre et 10 octobre.

SORTIES D'UNE HEURE TRENTE ENVIRON AVEC UN DÉPART PLACE DE LA MAIRIE À 10 HEURES

Parcours vélo « famille » avec un circuit facile. (Gérard Léger, Jean-Paul Combes). Parcours vélo « sportif », pour les habitués.

Parcours « Course à pied ». (François Charlier, David Gandossi).



Don du sang

L'Établissement Français du Sang vous donne rendez-vous à la salle des fêtes de Martot les mercredis :

4 août 2010 29 septembre 2010 1er décembre 2010

horaires des collectes : 10h à 13h et 15h à 20h N'oubliez pas de noter ces dates sur votre agenda.

www.dondusang.net



La Commission Communication propose à tous les habitants de Martot de participer à un

CONCOURS DE PHOTOS

- Thème général : LE COUCHER DE SOLEIL (photos(s) originale(s)
- Photos couleurs ou noir et blanc. Proposition au maximum de 3 photos par participant.
- Clôture du concours : 15 septembre 2010.
- 3 possibilités:
 - ✓ faire parvenir les photos-papier à la mairie.
 - ✓ faire parvenir les photos sur support numérique (clés USB ou CD) à la mairie,
 - ✓ Envoyer les photos à l'adresse internet :

martot.mairie@wanadoo.fr

Pour chaque possibilité : mentionner votre nom, prénom, adresse et n° de tél.

- Une récompense sera attribuée aux 2 ou 3 meilleures photos (selon le nombre de participants) ; Elles paraîtront dans le journal Com-Infos N° 38 d'octobre 2010.
- -L'originalité du cliché sera prise en compte en priorité.

Pendant vos vacances, pensez au concours et proposez-nous de belles photos !!!





Recensement militaire

Tous les français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile, dès leur 16ème anniversaire et pendant les 3 mois suivants. Le recensement est obligatoire.

Se présenter avec : livret de famille, carte d'identité, justificatif de domicile.

Il sera délivré une attestation de recensement, indispensable pour l'inscription aux examens (BEP, baccalauréat, permis de conduire, concours d'état, etc...).

En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche.

RÉGLEMENTATION ROUTIÉRE

Un panneau « STOP » a été implanté à la sortie de la résidence « La Roselière ».



RAPPEL

Depuis le 24 juin 2009, les demandes de passeport doivent être déposées dans une des 24 communes équipées pour délivrer un passeport biométrique.

Liste de ces communes disponible en mairie.

AIDE FINANCIERE POUR LA CANTINE DES ENFANTS DE **MATERNELLE**

La mairie vous rappelle que vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour la cantine de vos enfants fréquentant une école maternelle pour l'année scolaire 2010-2011.



Renseignements en mairie.

BONS SCOLAIRES

Les bons scolaires d'une valeur de 35 € délivrés aux enfants fréquentant un collège, un lycée ou un établissement d'enseignement supérieur, seront à la disposition des familles, à la mairie, à partir du 5 juillet 2010.

IMPORTANT Information du SYGOM

Maintenant les cartes pour la déchetterie ne sont plus distribuées en mairie.

Les administrés peuvent se les procurer lors de leur premier passage à la déchetterie en présentant leur carte grise, un justificatif de domicile et leur pièce d'identité.

Fin d'activités maraîchères: Une exploitation qui disparaît après plusieurs générations de maraîchage.

Bonne retraite à Martine & Daniel

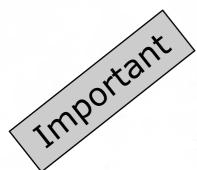














PREFECTURE DE L'EURE
COMMUNIQUE DE PRESSE

Evreux, le 18 juin 2010

A compter du 1^{er} juillet 2010, les sous-préfectures des Andelys et de Bernay ne délivreront plus de certificats d'immatriculation

A compter du 1^{er} juillet 2010, la délivrance de certificat d'immatriculation sera assurée par voie postale.

Les usagers pourront toujours déposer leurs dossiers à l'accueil des sous-préfectures, aux heures ouvrables des services. Ils recevront leurs titres par retour postal.

En conséquence, il est conseillé aux usagers qui souhaitent obtenir instantanément un certificat d'immatriculation de s'adresser aux garages et centres auto agréés, engagés par convention avec l'Etat à assurer ces services.

La liste des garages agréés est publiée sur le site internet de la préfecture (<u>www.eure.gouv.fr</u> rubrique démarches/particuliers), et est disponible en préfecture ou sous-préfecture.



PREFECTURE DE L'EURE

Direction de la réglementation et des libertés publiques Bureau de la réglementation, des élections, du commerce et de l'utilité publique REÇU LE

2 2 MAI 2010

MAIRIE DE MARTOT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Société Parisienne des Sablières (SPS) à MARTOT

La préfète de l'Eure fait savoir que par arrêté du 5 mai 2010, elle a abrogé l'arrêté préfectoral n°D1/B1/20/233 du 20 avril 2010 et par arrêté du 19 mai 2010, elle a prescrit, sur le territoire de la commune de MARTOT, une nouvelle enquête publique conjointe d'un mois :

- préalable à l'autorisation d'exploiter une carrière
- préalable à l'autorisation de défrichement

d'un mois sur la demande d'autorisation présentée par la Société Parisienne des Sablières (SPS).

L'enquête se déroulera du 14 juin 2010 au 16 juillet 2010.

Pendant ce délai, le dossier comprenant notamment l'étude d'impact et l'étude des dangers, sera déposé à la mairie de MARTOT où toute personne intéressée pourra le consulter aux jours et heures habituels d'ouverture, et formuler éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de MARTOT.

Monsieur Noël LAURENCE est chargé des fonctions de commissaire-enquêteur. En cette qualité, il recevra les déclarations verbales qui pourront être faites sur le dossier à la mairie de MARTOT, les :

- mardi 15 juin 2010 de 16H à 19H
- lundi 21 juin 2010 de 9H à 12H
- samedi 3 juillet 2010 de 9H à 12H
- jeudi 8 juillet 2010 de 16H à 19H
- vendredi 16 juillet 2010 de 16H à 19H

Toute personne physique ou morale pourra, à compter du quarantième jour après la clôture de l'enquête, prendre connaissance à la Préfecture, Bureau la réglementation, des élections, du commerce et de l'utilité publique, des conclusions motivées du commissaire-enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du demandeur, ou en demander communication par écrit.

Le présent avis sera affiché dans les communes suivantes : MARTOT, CAUDEBEC-LES-ELBEUF, CRIQUEBEUF-SUR-SEINE, ELBEUF, LA HAYE MALHERBE, MONTAURE, SAINT-DIDIER-DES-BOIS, SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF, TOSTES.

La préfète, Pour la préfète et par délégation, L'attachée, chef de bureau,

Anne-Marie JEAN

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT ... TOURNOI DE TENNIS

Cette année, le tournoi de printemps a connu un beau succès (digne de Wimbledon). Les rencontres se sont déroulées du 29 mai au 26 juin 2010 dans une ambiance amicale ; elles ont opposé 8 jeunes, 2 ados, 6 dames et 13 messieurs.

Les rencontres, même chez les débutants, ont été de très bonne qualité.

Résultats:

En catégorie « Enfants » :

Pierre STEENSTRUP a gagné la coupe en battant Etienne CHARTIER.

Dans le tournoi « consolante », c'est *Gabriel STEENSTRUP* qui l'a emporté, son adversaire, blessée, n'a pas pu jouer.

Chez les ados:

Victoire de Clément TASSERY devant Valentin PICARD.

Chez les dames:

Sabine DORGET a remporté la coupe du tournoi principal et Angélina DELAPILLE celle du tournoi « consolante ».

Le tournoi messieurs:

Victoire de Audric CARDON sur Laurent LAFFILLÉ.

Dans le tournoi « consolante », c'est *Rémi MARIE* qui a pris le meilleur sur *Clément TASSERY*.

Les coupes et récompenses, offertes par la Société Parisienne des Sablières, ont été remises par *M. Thierry JARDEL*, directeur de

l'exploitation située à Martot.





NOUVEAU

Tableau de réservations :

Nous informons tous les utilisateurs du court de tennis qu'un nouveau tableau de réservations a été installé. Pour l'utiliser, il convient d'avoir un badge avec clé.

Pour l'instant aucun joueur ne l'a encore demandé : il paraît pourtant utile de l'avoir pour éviter de se retrouver à plusieurs sur le court.

Pour obtenir ce badge, il suffit de déposer au secrétariat ou dans la boîte aux lettres de la mairie, une enveloppe à votre nom contenant une photo d'identité et 10 Euros (pour le badge).

CA S'EST PASSÉ À MARTOT ...

Lors du repas de fin d'année scolaire que la commune offre à tous les enfants de l'école, le Maire a remis un dictionnaire aux élèves quittant l'école pour se rendre au collège :

DICTIONNAIRE POUR LES COLLEGIENS

Julie BARBIER Alice LECOURT Ulysse BERRIER Nathan DUMONT

Voir la photo en page 35

GESTE ALTRUISTE ET BÉNÉVOLE!

La collecte de sang organisée le 2 juin 2010 par l'EFS-Normandie avec la collaboration de l'Association « TI'TOINE », a permis d'accueillir **143** donneurs dont **9** personnes accomplissaient ce geste pour la 1ère fois.

L'évolution des conditions de prélèvement a permis le retour de personnes qui avaient arrêté de donner leur sang en raison de leur âge.

- <u>Rappel</u>: Pour les hommes l'âge limite est repoussé de 65 à 70 ans et le nombre de dons sur 12 mois est porté de 5 à 6.
 - Pour les femmes l'âge limite est repoussé de 60 à 65 ans et le nombre de dons sur 12 mois est porté de 3 à 4.

Les prochaines collectes de sang, à la salle des fêtes de Martot, sont programmées pour les mercredis 4 août, 29 septembre et 1er décembre 2009.

304 donneurs dont 19 nouveaux ont été accueillis lors des 2 collectes de 2010 plus 22 donneurs pour la collecte « spécifique plasma ».

DONNER, REDONNER, C'EST SAUVER DES VIES!

JOURNÉE « TITOINE »

Crée en 2003, l'association « Ti'Toine » veut faire avancer la recherche sur la leucémie et les douleurs qui accompagnent la maladie. C'est dans ce but qu'elle organise chaque année et depuis 6 ans une grande journée d'information.



C'est donc le dimanche 16 mai, au Château de Martot, qu'avait lieu un marché fermier et artisanal organisé par l'association « Ti'Toine ».

Au cours de la journée, outre les divers achats effectués sur les stands, les nombreux visiteurs ont

pu assister à différentes démonstrations : de dressage de chiens par la gendarmerie, de danse country et à des ballades en calèche.

Les professeurs & Sylvie

En fin de journée, un **montant de 80 000 euros**, représentant les sommes récoltées au cours de l'année par l'Association, a été remis

aux laboratoires de *Guy MENSAH* à Strasbourg, d'*Olivier SORIANI* à Nice et de *Jean Pierre VANNIER* à Rouen qui ont profité de la circonstance pour donner des précisions sur leurs travaux de recherche.

Cette journée contribue à redonner du « tonus » aux bénévoles de l'association « Ti'Toine » pour continuer leurs actions d'aides à la recherche et à la promotion des dons sanguins.

Au week-end de la Pentecôte, se sont 44 personnes qui ont profité du voyage de 4 jours en Bretagne Sud, organisé par l'Amicale.

Vendredi matin 21 mai

Le départ a eu lieu en autocar grand tourisme à 7 heures en direction de Rennes, avec Jacques comme chauffeur. Nous arrivons pour le déjeuner puis nous faisons une visite guidée du cœur historique de Rennes avec la découverte de la cathédrale Saint-Pierre, des ruelles étroites et sinueuses bordées de maisons à pans-de-bois colorés des XV, XVI et XVIIème siècles, sans oublier le palais du Parlement.

Après cette visite, nous prenons la direction d'Erdeven pour nous rendre au village-vacances « Keravel » où nous séjournerons pendant la durée de l'escapade. A notre arrivée, nous avons le cocktail de bienvenue puis nous prenons possession de nos chambres dans les pavillons du village-vacances.



Après le dîner, pour ceux qui le désiraient, il y avait une soirée cinéma avec une projection d'un documentaire sur la Bretagne et d'un film.

Samedi 22 mai:

Petit-déjeuner puis excursion guidée à **Carnac**, ville historique avec menhirs, dolmens et tumulus.



Puis route jusqu'à la Trinité sur Mer avec la découverte de son port de plaisance puis continuation jusqu'au site de Locmariaquer avec la Table des Marchands et le Grand Menhir. Retour au village-vacances pour le déjeuner. En début d'aprèsmidi, départ pour une croisière en bateau dans le golfe du Morbihan. Débarquement à l'Île aux Moines, la « Perle du Golfe », avec un temps libre pour flâner dans les ruelles du bourg et les chemins côtiers de l'Île.



Retour au village-vacances pour le dîner et une soirée animée.

Dimanche 23 mai:

Après le petit-déjeuner, départ pour une excursion à la journée avec guide. Lors de la 1ère escale nous découvrons Quimper et sa vieille ville. Ensuite nous nous rendons à Locronan, petite cité de caractère, dont l'histoire ne manque pas d'intérêt. Déjeuner dans une crêperie typique.



L'après-midi, balade à Concarneau, port de pêche très actif. Retour au village-vacances pour le dîner et la soirée dansante.



Lundi 24 mai :

Après le petit-déjeuner, chargement des bagages et des emplettes dans les soutes de l'autocar puis début de matinée libre. En fin de matinée, au choix, dégustation d'huitres ou de charcuteries bretonnes. Déjeuner et aussitôt, retour direct en Normandie avec une arrivée à Martot à 20 heures.

Et la traditionnelle question : où va-t'on l'année prochaine ?



Météo mitigée sur Martot pour l'Ascension!



Le 13 mai, dès 5 heures, les exposants ont pris possession de leur emplacement sur notre 19ème Foire à Tout. Nombreux furent les acheteurs et promeneurs.



Les 85 exposants ont été satisfaits et sont repartis pour la majorité avec des coups de soleil.

Tous ont apprécié la convivialité de ce rendez-vous annuel.

D'ores et déjà nous pouvons vous dire que l'année prochaine la Foire à Tout aura lieu le jeudi 2 juin, jour de l'ascension.

Succès pour les Sports & Détente!



Le 15 mai au matin, ce sont une trentaine de courageux(ses) qui se sont rassemblés pour effectuer la course pédestre ou accompagner à vélo les coureurs.



L'après-midi, une quarantaine de sportifs amateurs se sont retrouvés, à l'Espace Maurice DEBOOS, pour participer aux différentes disciplines sportives proposées.



Journée avec du soleil et très bonne ambiance sportive appréciée des joueurs.

Bravo et encouragement aux jeunes qui nous ont rejoints.

En soirée, cent personnes sont venues à la salle des fêtes pour le dîner « pique-nique ».

Bilan positif de cette journée en raison de la participation des Martotais et

Martotaises avec leur famille.

<u>Randonnée pédestre</u>: La 2ème de la saison s'est déroulée sous le soleil, le dimanche 27 juin de la plage d'Elbeuf à la base de loisirs de Bédanne.

ACTIVITÉS PRÉVUES

29 août 2010 : Voyage familial

La destination retenue est le parc d'attraction : Fami Parc de Nonville (77).

Il reste des places de disponibles, s'adresser à Jean Claude GOUJON pour réserver.

Comme pour les années précédentes, le transport sera pris en charge par l'Amicale.

5 septembre 2010: Pétanque

Le concours se déroulera dans les mêmes conditions qu'en 2009.

Des précisions seront apportées prochainement.

1er octobre 2010: Assemblée générale à 18h30.



SORTIES « CYCLISTES » et « COURSES À PIED »

Devant le plaisir partagé des participants exprimé lors de la sortie du 15 mai dernier, l'Amicale propose aux habitants, à titre expérimental, de les accompagner dans ce même type de sortie tous les <u>deuxièmes dimanches du mois</u> à compter du 13 juin 2010 et jusqu'au 10 octobre 2010 inclus.

<u>Dates à noter sur vos agendas</u>: 11 juillet, 8 août, 12 septembre et 10 octobre.

SORTIES D'UNE HEURE TRENTE ENVIRON AVEC UN DÉPART PLACE DE LA MAIRIE À 10 HEURES

Parcours vélo « famille » avec un circuit facile. (Gérard Léger, Jean-Paul Combes). Parcours vélo « sportif », pour les habitués.

Parcours « Course à pied ». (François Charlier, David Gandossi).



Rappel des Activités Permanentes

Activités	Fréquences	Horaires	Contact
Couture	tous les mardis	20h à 22h Édith DEBOOS	
Broderie - Point compté	2 jeudis par mois	s 16h à 19h30 Véronique DONN	
Cuisine	le 2ème lundi de chaque mois	20h à 22h	Martine DAUTRESME



RECETTE FRIANDS À LA VIANDE

Ces friands constituent un repas complet pour peu qu'on les accompagne d'une bonne salade. Idéal pour le repas du soir.

<u>Ingrédients pour 4 personnes</u>:

400g de pâte feuilletée 250 g d'échine de porc désossée 250 g d'épaule de veau 2 tranches de jambon blanc 1 échalote
2 branches de thym frais
3 cuillères à soupe de cognac (facultatif)
1 œuf et 1 autre pour dorer et coller la pâte
Sel, poivre

Préparation : 20 mnCuisson : 30 mnRepos : 0 mn

Temps total: 50 mn



Préparation:

- 1) Épluchez l'échalote et émincez-la. Retirez le gras du jambon, coupez l'épaule de veau et l'échine de porc en morceaux et hachez-les au robot.
- 2) Dans un saladier, mélangez les viandes hachées, l'échalote, le persil, le thym effeuillé, le cognac, 1 œuf, le sel et le poivre.
- **3)** Préchauffez le four à 250°C (thermostat 8). Séparez le blanc et le jaune de l'œuf restant et mettez-les dans des récipients séparés.
- 4) Abaissez la pâte feuilletée et découpez 4 rectangles de la même taille, environ 12 x 16 cm. Répartissez la farce au centre des rectangles, puis rabattez les bords par-dessus. Collez avec du blanc d'œuf passé au pinceau, pincez bien les bords avec les doigts.
- 5) Dorez avec le jaune d'œuf et déposez les friands sur une plaque à four recouverte de papier sulfurisé. Avec la pointe d'un couteau, faites un petit trou dans chaque friand pour que la vapeur s'échappe à la cuisson.
- **6)** Mettez les friands au four 15 minutes, puis baissez la température à 180°C (thermostat 6) et poursuivez la cuisson encore 15 minutes environ. Les friands sont cuits quand ils sont bien dorés.

Pour finir... Le mélange porc-veau est une base mais vous pouvez à loisir y mettre du bœuf, du poulet ou tout ce qui vous fait plaisir ainsi que d'autres herbes, des épices, etc...

Geneviève

AU PROGRAMME À LA CDC-SB ...



Vacances d'été

Annexe de Martot

Du 5 juillet au 27 août

Les jeunes sont accueillis les après-midi, un ramassage en mini-bus assure leur transport au départ de chaque village de la Communauté de Communes Seine-Bord :

13h00 : mairie d'Alizay 13h05 : mairie d'Igoville 13h10 : salle des fêtes des Damps

13h20 : mairie de Tostes 13h25 : mairie de Montaure 13h40 : mairie de Criquebeuf Sur Seine

13h45: Martot

En cas de sorties, activités exceptionnelles, l'organisation du ramassage pourra être remaniée.

Pendant les séjours, l'annexe sera ouverte seulement si un minimum de 10 jeunes est inscrit. Départ le soir à 18h30 de l'annexe pour leur retour à domicile. Le programme est établi en collaboration avec les adolescents. Activités sportives, sorties, rencontres avec d'autres jeunes, Internet...

Séjour à Royan

Du 5 au 12 juillet -20 places transport en car –coût : 340€ - Hébergement en bengali dans un camping 4 étoiles avec piscine et animations. Au programme : Surf, banane tractée, quad, randonnée VTT, piscine et plage.

Camp itinérant en VTT

Du 2 au 6 août – 24 places – coût 50 € tout compris. Départ de Martot pour rejoindre la côte Normande en plusieurs étapes.

Criquebeuf sur Seine: « Les fripouilles »

Du 5 au 30 juillet

En raison du nombre important d'enfants, 3 groupes d'âge seront constitués et répartis de la façon suivante : 3-5 ans et 6-8 ans rue des canadiens et 9-12ans à l'école buissonnière derrière le groupe scolaire.

Thème: Les Arts

Durant ces 4 semaines, les enfants pourront s'initier aux arts plastiques en réalisant un géant en papier mâcher, des sculptures modelées, des tableaux, des graffs...et un « repas expo » sera proposé aux familles pour finir le mois. Ces vacances seront également ponctuées de jeux, d'activités sportives, d'une journée athlétisme et de sorties : Parc Saint-Paul, zoo de Cerza, jet ski à Bédanne et visite du musée d'histoire naturel à Rouen.

Du 2 au 31 août

Thème: Le jeu sous toutes ses formes

Des vacances pendant lesquels les enfants découvriront ou redécouvriront des jeux d'aujourd'hui et d'autrefois : jeux de cartes, jeux musicaux, marionnettes... En comité restreint ou en groupe, chacun prendra plaisir à jouer et s'amuser à l'intérieur comme à l'extérieur. L'occasion aussi de faire appel à son imagination en créant soit même ses propres jeux. Puis, une journée au Parc de loisirs de Bagatelle, un grand jeu à la forêt de Canteleu , un parcours aventure, une visite du plus grand labyrinthe Normand Artmazia près de Neufchatel viendront rythmer ce mois d'août. Enfin, l'été se finira avec les familles autour d'un apéritif dînatoire.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : cdcsb - rubrique jeunesse ou tél : 02 35 81 13 37

Valérie DAVOUST - Sce communication CDC_SB

ÇA S'EST PASSÉ À LA CDC-SB ...

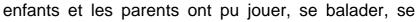


Le jeu à l'honneur au château de Martot !!!

Une journée estivale pour la 4ème édition de la fête du jeu!

Samedi 5 juin, le château de Martot a ouvert ses portes pour accueillir la grande fête « Atout Cœur ». Sous un soleil magnifique près de 2000

visiteurs sont venus profiter des attractions offertes par la Communauté De Communes. Une journée pendant laquelle les



retrouver et puis découvrir un

spectacle produit par Mademoiselle Pirouette, un clown à l'allure décalée et si sympathique.

Cette journée aura également été l'occasion de rencontrer les animateurs qui encadreront les enfants dans les différentes structures de loisirs cet été.





Devant ce succès, nous pouvons saluer l'organisation et la bonne humeur des responsables du Service Jeunesse et de leur équipe d'anima-

teurs et remercier le service technique et les bénévoles qui ont prêté main forte pour la réussite de cette journée.

/alérie DAVOUST - Sce communication CDC_SB

ÇA S'EST PASSÉ À LA CDC-SB ...



Des enfants ravis de leur séjour ...



C'est en fait 30 enfants (au lieu de 24 prévus initialement) qui ont quittés le cocon familial pour un camp du 12 au 16 avril à Corny près des Andelys.

Les jeunes âgés, de 6 à 10 ans, ont été accueillis au lieu dit « la chaumière » en pension complète et ont bénéficié de cours d'équitation au centre équestre de Boisemont.

Outre les activités autour des poneys, le soleil étant au rendez-vous les enfants

ont participé à de nombreuses activités extérieures : grands jeux, chasse au trésor, sortie forêt, construction de cabanes...

Sans oublier les traditionnelles veillées qui laissent de si bons souvenirs...

Un billodrome pour les enfants de l'accueil de loisirs de Criquebeuf sur Seine

En février dernier, naît l'idée aux responsables du Service Jeunesse et aux animateurs du secteur ados de proposer aux jeunes de la Communauté De Communes « un chantier jeunes bénévoles ». Ce dispositif sous le couvert de la direction départementale de la jeunesse et des sports permet aux collectivités d'obtenir des subventions si le projet est reconnu d'utilité publique. Ainsi l'équipe décide de créer un billodrome dans une partie de la cour du centre de loisirs de Criquebeuf sur Seine jusqu'à présent resté en friche. Séduit par cette initiative, six jeunes se mobilisent autour de cette nouvelle aventure. Accompagnés de Brian et Nassim, leurs animateurs et de deux agents

techniques de la Communauté De Communes, les jeunes vont étudier les devis, passer les commandes de matériel, creuser, couler la dalle..., il aura fallu 2 semaines pour la réalisation du gros œuvre, les finitions ayant été faites ces derniers mercredis. Grâce à cette réalisation, les enfants disposent désormais d'un nouvel espace pour jouer aux billes et aux petites voitures.

Voici une belle initiative intergénérationnelle qui renforce l'esprit solidaire.



INFOS DE L'ECOLE



Les informations sont écrites par la classe des grands sur les ordinateurs de l'école.

Sortie vélo

On est allé à Poses en vélo avec les CM de Criquebeuf. Nous avons fait 32km dans la journée. Nous sommes allés voir le barrage de Poses avec les écluses. On a mangé à la base de Léry-Poses. On a roulé sur des petits chemins pour éviter l'autoroute et la ville.

La sortie était très bien organisée. Il y avait plusieurs accompagnateurs, 9 pour 34 élèves.

C'était une bonne journée !!!





Le spectacle de fin d'année

Nous avons présenté un spectacle pour la fin de l'année. Nous avons interprété des chansons avec des petites chorégraphies. Les CM on joué de la flûte. Nous avons fait du cirque : des balles, des cerceaux et des foulards. Nous avons réalisé des portés acrobatiques, c'était difficile. A la fin du spectacle il y avait des boissons et des petits biscuits.

Rencontre avec Monsieur Marcel QUENNEVILLE (1/3)

Dans la commune de Marot habite un monsieur qui a vécu la seconde guerre mondiale. Il a été soldat et il a fait de la résistance.

Monsieur QUENNEVILLE a bien voulu venir dans notre classe pour expliquer ce qu'il a vécu à

cette époque et répondre à toutes nos questions.

Quel âge aviez-vous quand la guerre a commencé ? J'avais 17 ans

Quel âge aviez-vous quand la guerre a fini? J'avais 22 ans.

Habitiez-vous Martot pendant la guerre? Oui, depuis 1941.

Qu'est-ce qui a changé à Martot ?

Il y avait que la rue de la Mairie et il y avait moins de maisons.

Est-ce qu'il y avait des Allemands à Martot pendant la guerre ?

Oui, il y en avait environ 150 au château et dans les maisons.

A quel moment aviez-vous été appelé?

En mars 1945 à Vernon

Oue faisiez-vous dans l'armée ?

J'étais chauffeur, je conduisais un commandant.

Quand êtes-vous revenus?

Le 10 février 1946

Quel était votre grade?

Pas de grade, j'étais soldat 2^{ème} classe.

Combien de temps avez-vous fait la guerre comme soldat ?

9 mois dans l'armée

Aviez-vous d'autres membres de votre famille qui faisaient la guerre ?

Oui, 2 oncles prisonniers.

Avez-vous fait partie de la résistance ?

Oui, dans le maquis dans la forêt de Bretonne pour éviter le STO.

Avez-vous été prisonnier ?

Non

Dans quel pays avez-vous été?

En Allemagne et en Autriche

Dans lequel le plus longtemps?

En Allemagne pendant 9 mois



Rencontre avec Monsieur Marcel QUENNEVILLE (2/3)

Vous sentiez-vos privilégié par rapport aux autres ?

Oui, parce que j'étais en dehors des batailles.

Quelle arme aviez-vous?

Une mitraillette PM avec chargeur de 29 balles.

Avez-vous vu Hitler?

Non

Avez-vous vu le Général de Gaulle ?

Non

Avez-vous des personnes connues ?

Oui, le Général Delattre de Tassigny

Avez-vous eu peur des Allemands?

Oui, plusieurs fois

Quand avez-vous eu le plus peur ?

Dans la forêt et en voiture

Où dormiez-vous?

En Allemagne dans des maisons allemandes

Où mangiez-vous?

Un peu partout

Qu'est-ce que vous mangiez?

Un peu de tout et surtout des rations américaines

Aviez-vous assez à manger ?

Moi, oui

Comment c'était pour se raser et pour se laver ?

C'était difficile parfois dehors, on m'avait surnommé « l'homme qui n'a pas peur du froid »

Avez-vous participé à des batailles ?

Non, pas directement

Avez-vous été blessé?

Non

Des amis?

Oui, plusieurs

Avez-vous été attaqué dans le véhicule ?

Oui, une fois en Allemagne

Est-ce que des bombes ont explosé à Martot ?

Oui, beaucoup plus de 40

Est-ce que des maisons ont été détruites à Martot ?



Rencontre avec Monsieur Marcel QUENNEVILLE (3/3)

La votre?

Non

Avez-vous vu mourir des personnes?

Oui, un soldat Allemand

Avez-vous enterré quelqu'un?

Oui, un soldat Allemand

Avez-vous perdu de la famille pendant la guerre ?

Non et c'est une chance

Où étiez-vous au moment du débarquement de Normandie ?

A Martot

Avez-vous parlé avec des Anglais, des Américains ?

Avec des canadiens



Est-ce que les Allemands sont partis à la fin de la guerre ?

Oui, 10 jours avant le débarquement

Comment c'était la fin de la guerre ?

Joyeux et triste à la fois

Avez-vous fait la fête à la fin de la guerre ?

Oui, j'ai fait la fête

Quand sont revenus les prisonniers?

De 1945 à 1946, pas tous ensemble

A la fin de la guerre est-ce que c'était difficile de parler de tout ça ?

Oui et c'est toujours difficile

Vous êtes-vous marié avec une dame que vous aviez rencontrée pendant la guerre?

Non, je me suis marié avec une dame après la guerre.

Quel métier avez-vous fait après la guerre ?

J'ai travaillé dans l'usine Pulman de pneus et comme maraîcher.

Avez-vous fait la guerre d'Algérie?

Non

Etes-vous encore marqué par la guerre ?

Oui et pour toujours

Pensez-vous que c'est important que les enfants parlent de la seconde guerre mondiale ?

Oui pour connaître l'histoire de son pays et ne jamais revoir la guerre.

Sortie au poney

Toute la classe des petits a pris le car pour aller au club hippique d'Epegard. On est arrivé, un monsieur du nom de Gilles nous a conduits dans la salle où on a posé nos sacs. Nous avons mis nos bottes, puis on a fait les groupes pour aller jusqu'au manège. Dans le manège on est monté sur les poneys. Nous avons fait du trot. Après on est monté dans la calèche. Gilles nous a parlé des plantes, il y en avait plein. On a vu une



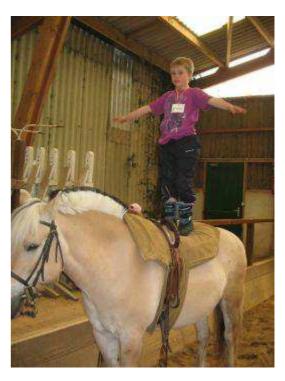
mare avec plein de nénuphars. Ensuite nous avons fait un pique-nique. Dans l'après-midi nous avons refait du poney. On est monté sur les poneys pour faire de la voltige. La voltige c'est des figures sur les chevaux. On s'est mis debout et on a fait le toboggan sur le poney.

Nous avons enlevé les bottes, nous nous sommes installés dans le car et on est repartis à Martot.

Nous étions très contents d'avoir rencontré les poneys, notamment Fripon et Michoko.







Journée souvenir sur la seconde guerre mondiale

Nous sommes allés au mémorial de Caen pour en apprendre plus sur la 2nde guerre mondiale. Nous avons passé la spirale de la violence, nous avons vu des documents sur l'Allemagne nazie, nous avons vu des objets et des vêtements de la période de la guerre. Nous avons été impressionnés par le cimetière américain et nous avons appris que les



tombes sont tournées vers l'Amérique. Après nous sommes allés à la pointe du Hoc et nous avons pu nous défouler dans les bunkers et les trous d'obus.







Le saviez-vous?



Pour être à la pointe de l'information, nous nous devons de connaître ces définitions revues et corrigées.

Par ordre alphabétique:

Ancêtre : feu arrière

Dromadaire : chameau qui bosse

à mi-temps

Echo: phénomère naturel qui a toujours le dernier mot



Epargne : argent que l'on met de côté afin de l'avoir devant soi et assurer ainsi ses arrières

Imprimeur: homme qui ne manque pas de caractère et qui cherche à faire bonne impression

Monocle: verre solitaire

Parents : couple qui apprend à un enfant à
parler et à marcher pour plus tard lui dire :
 « reste assis et tais-toi ! »

Poisson: animal aquatique dont la croissance est excessivement rapide entre le moment où il est pris et le moment où le pêcheur le décrit à ses amis.



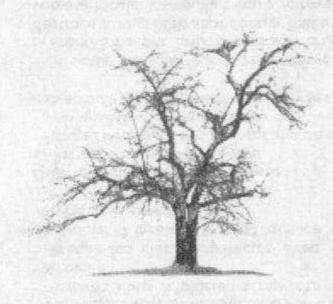
Rengaine: un air qui commence par vous entrer par une oreille et finit par vous sortir par les yeux (R. DEVOS)

Suppositoire: invention qui restera dans les annales.

CONSEILS



TRANQUILLITE VACANCES



Plaquette proposée par le Groupement de Gendarmerie de l'EURE.

Les vacances restent
une période sensible et propice aux vols,
qu'ils soient commis dans
les résidences principales
ou sur les lieux de villégiature.
L'application de principes
élémentaires permettrait
certainement la diminution de ces
méfaits et l'interpellation de leurs auteurs.



Opération Tranquillité Vacances : demande individuelle, destinée à la Gendarmerie, disponible en mairie

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES (suite)

I) La sécurité des résidences principales

UN cambriolage sur CINQ est toujours commis sans effraction, les auteurs pénètrent par la porte, la fenêtre ou le vasistas ouvert.



1-Conseils de prévention

- Informez vos voisins de votre absence. Donnez leur éventuellement une clé.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur précisant la date et la durée de votre absence.
- Installez sur votre portail un autocollant "cette maison est équipée d'une alarme".
- Ne cachez pas vos clés sous le paillasson, ni dans ou sous un pot de fleur.
- Faites allumer une lampe la nuit pour faire croire à une présence (minuterie).
- Ne laissez pas de signes éventuels de votre absence. Faites relevez le courrier par un voisin.
- Assurez vous que vos serrures ne soient pas devenues obsolètes.
 Si vous devez les changer, installez de bons verrous.
- Trop souvent, le portail ou le garage des maisons individuelles n'est pas verrouillé ce qui facilite le travail des cambrioleurs.
 Prendre l'habitude de toujours fermer le portail et le garage à clé.
- Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux. Un système d'alarme peut toujours être utile.
- Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous.
- Faites identifier vos objets de valeur par votre assureur et conservez certains de ces objets à la banque dans un coffre. Si cette solution n'est pas pratique, gardez les sous clé dans un endroit sûr de la maison.

Remarque: Quelques objets sans grande valeur marchande mais d'apparence coûteuse rangés dans le coffret à bijoux pourraient éviter qu'un cambrioleur mette la maison sans dessus dessous pour trouver des objets de valeur.

2-Les réflexes

- Si malheureusement, malgré les mesures préventives mentionnées dans ce dépliant, vous êtes victime d'un cambriolage : Ne touchez à rien, ne modifiez pas l'état des lieux et informez immédiatement la brigade de gendarmerie locale.



- La connaissance des riverains vous permet d'identifier rapidement les individus étrangers au quartier :
- . Notez les renseignements que vous ne manquerez pas de communiquer aux gendarmes :
- . Nombre et signalement des auteurs (taille, vêtements, signes particuliers : lunettes, tatouages, accent...)
- . Type de véhicule (marque, type, couleur, immatriculation, points particuliers : antenne, autocollant ...
- . Propos tenus
- . Direction de fuite



OPERATION TRANQUILLITE VACANCES (suite)

II) La sécurité sur les lieux de villégiature

1- La sécurité dans votre véhicule

Quand vous circulez:

- Verrouillez toujours les portières de votre véhicule.
- Ne prenez pas d'auto-stoppeurs.
- Si vous êtes arrêtés à un feu rouge, ne mettez pas votre bras à l'extérieur du véhicule et ne laissez pas de sacs en vue sur le siège passager.

Quand yous stationnez:

- Utilisez des stationnements à la vue de tous.
- Assurez vous à plusieurs reprises que votre véhicule est bien verrouillé.
- Prenez les clés du véhicule avec vous. N'essayez pas de les dissimuler à quelque endroit que ce soit (sur l'une des roues du véhicule par exemple).



Quand vous tombez en panne:

- Allumez vos feux de détresse.
- Rangez vous sur l'accotement afin de ne pas gêner la circulation.
- Prévenez quelqu'un et restez dans votre véhicule en prenant soin de verrouiller les portières et fermer les vitres.
- Si votre véhicule est légèrement percuté par l'arrière, gardez présent à l'esprit qu'il peut s'agir d'une manoeuvre de diversion destinée à vous faire abandonner toute vigilance envers vos biens ou votre véhicule, Verrouillez votre voiture si vous en descendez.



2- La sécurité dans la rue

- Évitez de marcher dans des endroits peu éclairés
- Tenez votre sac à main proche de votre corps et soyez attentifs si vous avez des sacs à dos.
- Répartissez vos papiers, valeurs et trousseaux de clés dans différentes poches, de préférences intérieures.
- N'étalez jamais d'importantes sommes d'argent à la vue de tous.
- En cas de retrait d'argent à la banque ou auprès d'un distributeur, dissimulez aussitôt vos espèces.
- Sur le trottoir, marchez de préférence face aux voitures, hors des zones d'ombre, en tenant votre sac du coté opposé à la chaussée.
- Redoublez de prudence en cas d'affluence.

En cas d'agression, n'opposez aucune résistance, votre vie est plus précieuse que vos valeurs. Appelez au secours en criant aussi fort que vous pouvez.

Notez le signalement de vos agresseurs et les caractéristiques des véhicules utilisés.



HUMOUR

A la veille du bac Ladepeche.fr vous offre quelques perles à ne pas reproduire dans les copies :



- 1. Castor a pris le pouvoir grâce à une guérilla urbaine dans les campagnes.
- 2. Comme souvent, le peuple s'en est pris à un bouc et mystère.
- 3. D'après le calendrier hébraïque, on est en 5757 après Jésus-Christ.
- 4. Depuis Archimède les bateaux flottent....
- 5. En 1934, Citroën révolutionne la construction automobile en sortant la traction à vent.
- 6. En 2020, il n'y aura plus assez d'argent pour les retraites à cause des vieux qui refusent de mourir.
- 7. Il fut condamné après un procès en bonnet de forme.
- 8. L'hippopotamus est le siège du système neurovégétatif.
- 9. L'homosexualité n'est pas une maladie, mais personne n'aimerait l'attraper.
- 10. L'indice de fécondité doit être égal à deux pour assurer le renouvellement des générations parce qu'il faut être deux pour faire un enfant. On peut s'y mettre à trois ou quatre mais deux suffisent.
- 11. La datation au carbone 14 permet de savoir si quelqu'un est mort à la guerre.
- 12. La force de Coriolis provoque des cyclones dans les lavabos.
- 13. La terre rote sur elle-même.
- 14. Le cerveau à des capacités tellement étonnantes qu'aujourd'hui pratiquement tout le monde en à un.
- 15. Le cerveau à deux hémisphères, l'un pour surveiller l'autre.
- 16. Le chauffage au gaz revient moins cher mais disjoncte tout le temps.
- 17. Le chèvre est un fromage fait avec du lait de brebis.
- 18. Le gouvernement de Vichy siégeait à Bordeaux.
- 19. Le mètre est la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre, pour que ça tombe juste on a arrondi la terre.
- 20. Le Tsar a perdu le pouvoir malgré les occases.
- 21. Le Vietnam est la capitale du Liban.
- 22. Les Allemands nous ont attaqués en traversant les Pyrénées à Grenoble.
- 23. Les continents dérivent, peinards.
- 24. Les escargots sont homosexuels.
- 25. Les Français sont de plus en plus intéressés par leur arbre gynécologique.
- 26. Les passagers de première classe ont moins d'accident que les passagers de deuxième classe.
- 27. Les riches bouffent le gâteau ; les pauvres se contentent des miettes. Plus le gâteau est gros plus les miettes sont grosses.
- 28. Les végétaux fixent l'oxygène grâce aux globules verts.
- 29. Lénine et Stallone.
- 30. Napoléon III était le neveu de son grand-père.
- 31. Privé de frites, Parmentier inventa la pomme de terre.
- 32. Quand il voit, l'œil ne sait pas ce qu'il voit. Il envoie une photo au cerveau qui lui explique.
- 34. Un collectionneur de timbres est un pédophile.
- 35. Un litre d'eau à 20°, plus un litre d'eau à 20°, égalent deux litres d'eau à 40°.
- 36. Un prévenu est quelqu'un qu'on a mis au courant.
- 37. Un ver solitaire est un ver qui vit tout seul à la campagne.

... Et vous trouvez ça dirôle?

Les Nuls c'était la bonne époque

Bonsoir, je suis Bruno Carette, bonsoir, je suis Chantal Lauby, bonsoir, je suis Alain Chabat.

Ces titres seront développés dans cette édition...

C'est nous les gars de la marine...

Une femme a entendu son hamster femelle chanter cette célèbre chanson dans sa petite cage. Etonnée, elle a sorti un canif et éventre l'animal pour voir si par hasard, elle n'avait pas avalé un magnéto. Eh non... cette jeune femme ignorait que dans les corps des hamsters dames, y'a des ma-



des hamsters dames, y'a des marins qui chantent.

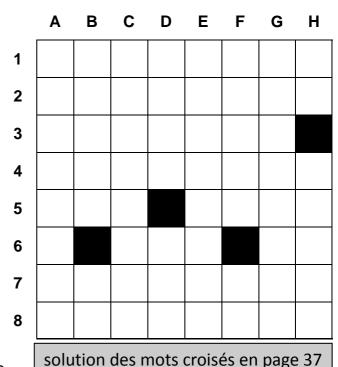
MOTS CROISES par Monique CAILLOU

Horizontalement:

- 1 transforme les plombages en dents en or
- 2 roulons pas pépère
- 3 cracheur de feu
- 4 règle ce qui est courant
- 5 facile à remplir l'envers de la fête
- 6 évite à la chaudière de sauter en avant la musique!
- 7 briquer le fourneau
- 8 sera peut-être abolie plus tard

Verticalement:

- A rendre bien lourd
- B perle à l'œil à bibi
- C perles de foi
- D fait bon accueil en Suisse
- E encore et encore
- F on est bien quand on l'a permet de rêver
- G personne ne lui arrive à la cheville
- H suit le docteur bat la campagne





Vos Boulangers Pâtissiers

Sabrina & Sébastien DECUQ

683 rue du Village 27340 CRIQUEBEUF sur SEINE



Heures d'ouverture: 7 h - 13 h 30 et 15 h 30 - 19 h 30.

Fermé le dimanche après-midi et le lundi



CHAMPAGNE

Gilles LESEURRE Récoltant - Manipulant 10200 - BAR SUR AUBE

Dépôt d'Elbeuf et sa région à Martot

2 02 35 78 90 19 ou ₹ 06 60 26 78 44

Promo: 11,50 € la bouteille

A consommer avec modération

ממממממממממ SONORISATION ANIMATION ECLAIRAGE Pres'to 199 rue de la république

76320 Caudebec les Elbeuf 06 24 98 84 08

Devis personnalisé ou rendez-vous sur simple demande

ロロロロロロロロロロロ מתמתמתמתמתמת

Pascal Lefebvre

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Stret: 448 694 240 0012 - fr 55



Tél : **02** 35 81 **60** 40 667 rue du Village 27340 CRIQUEBEUF SÜR SEINE

La qualité d'un professionnel à votre service



SONO LIGHT SHOWVINCE

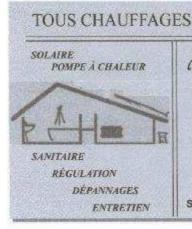


Sonorisation de toutes prestations Ambiance assurée, avec 18 ans d'expérience

Rendez-vous sur son site internet

WWW.DJ-VINCE.OR6

TEL: 06 22 22 66 21



Michel Quenneville

PLOMBERIE

Artisan

27340 MARTOT

1 : 02 35 78 60 88

Fax: 02 35 81 96 19

Siret: 330 945 320 RM 270 - APE 453 F

PUB - INFOS











Emplacement disponible



Bravo à *Claude DUBOST* qui a donné la bonne explication à l'énigme du dernier jeu-concours.

→ Quand on additionne l'année de naissance d'un père, celle de son fils, l'âge du père et celui de son fils (qu'ils ont ou auront dans l'année en cours) on obtient :

4020 Pourquoi?

Quand on additionne son année de naissance et son âge, on obtient **2010** (l'année en cours).

Pour le père et le fils, cela fait 2 x 2010 soit 4020

Claude DUBOST a reçu une récompense.





CHRONO CLOCHES



Quasimodo, le sonneur de Notre-Dame de Paris, met trois secondes pour sonner quatre heures.

Question: Combien de temps mettra-t-il pour sonner midi?

 *
Veuillez découper et déposer votre bulletin réponse du « Com-infos n° 37 » dans boîte aux lettres de la mairie avant le 31 juillet 2010 .
Nom et prénom :
Adresse :
Rénonse :



Une cérémonie en présence de l'évêque à Criquebeuf sur Seine

Ce sont les confréries de charité de Criquebeuf sur Seine et de Martot qui ont organisé l'événement le mercredi 3 juin 2010.





Les charitons de Haute-Normandie ont célébré la nomination de leur nouveau grand-maître. Michel de Vaumas, de la confrérie de Campigny (près de Pont-Audemer), succéde à Pierre Maréchal, chariton de Hautville, qui a tenu la fonction pendant douze ans.

Tintenelliers en tête avec leurs clochettes, une procession des différentes confréries s'est étirée dans la rue principale du village jusqu'à l'église où la cérémonie a été célébrée par l'évêque, Mgr NOURRICHARD.



Si de nombreuses confréries se sont éteintes, certaines renaissent aussi. « C'est le cas à Saint-Julien de la Liègue et à Bourgtheroulde. C'est l'amour du service qui fait que ça tient », commente le grand-maître.

Les maires des deux communes ont adressé leurs plus vifs remerciements aux bénévoles de Martot qui ont contribué à la bonne organisation de cet événement.

44444444444444



« L'amour du service »

« Nous sommes 1 200 frères en Haute-Normandie répartis dans 120 confréries, dont cinq sont situées en Seine Maritime, explique Michel de Vaumas. Elles sont actives dans leur village pour procéder aux inhumations et accompagner les familles en deuil. Elles participent aussi à toutes les célébrations diocésaines et paroissiales ».



LE TRIMESTRE EN PHOTOS













LE TRIMESTRE EN PHOTOS





Raid au Maroc d'un étudiant martotais



Valentin Picard, 21 ans, actuellement étudiant en BTS « maintenance et après-vente d'automobiles » a eu l'opportunité, en février 2009, de participer, pendant une quinzaine de jours, à un « raid » au Maroc effectué en 4 L.

Il nous a apporté les informations suivantes sur ce « raid », organisé par l'Ecole Supérieure de Commerce de Rennes, pour les étudiants. Il a pu y participer par l'intermédiaire de son établissement scolaire « La Châtaigneraie » qui avait inscrit 2 équipages de 2 concurrents. Pour les frais, 13 500 € ont été recueillis auprès de sponsors. L'inscription, payée par l'école, était de 3 100 € par voiture.

Chaque équipage, parmi les 600 qui participaient à ce raid, transportait environ 50 kg de fournitures scolaires destinées à un petit village marocain, situé près de la ville de Er Rachidia.

Deux zones de ralliement étaient prévues: Bordeaux pour le Sud et Le stade de France à Paris, pour le Nord. Il fallait ensuite, en 3 jours au maximum, rallier Algésiras, près de Gibraltar, afin d'embarquer les voitures pour Tanger.



A partir de cette ville, nous devions effectuer les diverses étapes à l'aide d'un guide routier. Le but était de



respecter le trajet prévu, et pour le vérifier, il suffisait aux organisateurs de comparer le kilométrage réel effectué par l'équipage, avec les kilomètres prévus pour chaque étape.

Le soir, nous montions notre tente et, fort heureusement, nous avions prévu de bons sacs de couchage. En effet les écarts de température étaient très importants : ainsi, si nous avons eu, en journée, jusqu'à 35°, la nuit, le thermomètre est descendu, un jour, jusqu'à -18.5°!!!



Je garde un souvenir d'une étape particulière, qui avait d'ailleurs été utilisée

lors d'un « Paris-Dakar ». Il s'agissait d'un parcours à effectuer avec orientation à la boussole sous une chaleur étouffante. Nous avons réussi à rejoindre le point de ralliement dès 17 heures alors que les derniers n'y sont arrivés que le lendemain à 6 heures.

Nous avons parcouru 7000 km, dont 5 000 km en Europe pour l'aller retour à Gibraltar, et, au Maroc, 1 200 km de route et 800 km de piste.





Pendant ces 2 semaines, nous n'avons eu aucun ennui mécanique, malgré des moteurs « chargés » en km et pas mal sollicités pendant les étapes de piste. D'autres concurrents, en panne, ont été rapidement secourus par des services techniques très performants.

J'ai bien apprécié ce raid : la conduite, la solidarité entre les étudiants, les longues soirées amicales, la beauté des paysages. J'ai vécu en fait de supers vacances et j'aimerais bien renouveler cette expérience en découvrant d'autres pays.

LES Z'ANNONCES

A louer:



Duplex situé à Villedieu les Rochejean (25240). Villedieu les Rochejean est situé à égal distance de Mouthe & Métabief, soit 10 kms / 10'. Vous vous situez à

proximité de la Suisse. Plusieurs stations de skis à proximité – Métabief et Mouthe mais aussi Rochejean (à moins d'une minute). Vous jouissez d'un duplex de 41 m². Vous trouverez à votre arrivée le logement meublé et disposerez d'une capacité de couchages de 7 personnes. Tout confort avec son coin repas, sa sdb avec douche et simple vasque, cave pour vos vélos ou skis, coin balcon pour profiter du soleil.

Dépêchez-vous de réserver pour vos vacances.

Tél : 06 15 97 93 30 / 03 84 68 49 81 pour connaître dispos et tarifs.

_	solution des mots croisés									
8	В	Α	Т	I	Ь	I	3	3		
7	3	M	3	Я	1	S	3	Я		
9	٦		٦	Λ	Τ		٦	A		
9	В	3	3		A	٦	A	ອ		
7	A	M	Ъ	3	В	A	ອ	3		
3	၁	Я	A	Τ	3	Я	3			
2	Э	A	Н	0	Τ	0	N	S		
L	Α	٦	Э	Н	I	M	I	3		
-	v	_	^	_	_		_			

ABCDEFGH



A louer:

Banc de scie électrique

Diamètre de la lame : 600 mm

entièrement cartérisé et sécurisé

Tarif: 50 € le week-end

Faites nous parvenir vos petites annonces en les déposant à la mairie.

C'est gratuit!!

La prochaine parution sera en octobre 2010



Numéros d'urgence

Appel d'urgence européen : 112

Gendarmerie : 17 (renseignements : 02.35.23.00.17) **Pompiers : 18** (renseignements : 02.35.23.19.98)

Samu : 15

Accueil sans abri: 115

Allo enfance maltraitée : 119 ou 0.800.054.1 41 Centre anti-poisons (Rouen) : 02.35.88.44.00

Drogue, alcool, tabac info service: 113

Électricité De France dépannage : 0.810.333.027

France Télécom dépannage : 1013

Générale des eaux dépannage : 0.811.900.800 Gaz De France dépannage : 0.810.433.027

Hépatite info service : 0.800.845.800 Sida info service : 0.800.840.800

Numéros utiles

Annexe du château de Martot : 02.35.87.89.97

ANPE: 02.32.40.00.50 ASSEDIC: 0.811.010.127

Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41

Info Emploi Service: 0.825.347.347

La Maison de l'Emploi (Alizay) : 02.35.02.71.85 Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31 Salle des fêtes de Martot : 02.35.77.76.75

SNCF:3635

SPA: 02.35.70.20.36

Union Sportive Pont de l'Arche Canton: 02.32.02.16.61

Infos utiles

Tarifs de location de la salle des fêtes pour 2010 : - salle (week-end) : 250 € - petite salle : 150 €

- vin d'honneur : 100 €

Services publics

Allô service public : 3939 ou sur le site : www.service-public.fr

Centre des impôts de Louviers : 02.32.25.71.00 Perception de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.52

Centre Médico-Social de Pont de l'Arche: 02.35.23.01.05

Communauté de Communes « Seine-Bord » consulter le site : www.cdcsb.fr

Secrétariat général : 02.35.81.10.30 Service d'aide à domicile : 02.35.81.31.06 Service Jeunesse : 02.35.81.13.37

Service communication: 02.35.87.35.27

Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50 Direction de l'équipement (Louviers) : 02.32.09.48.00

La Poste (Criquebeuf): 02.35.78.39.62

Mairie de Martot : 02.35.81.58.59 Fax : 02.35.87.93.82

Email: martot.mairie@wanadoo.fr Site: http://martot 27.free.fr

École de Martot : 02.35.87.10.70

Salle des fêtes de Martot et cantine scolaire : 02.35.77.76.75

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27 Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87

Permanences et horaires d'ouvertures

<u>Mairie de Martot</u>: lundi de 9h30 à 11h30; mardi de 17h à 19h et le jeudi de 16h à 18h ou sur rendez-vous.

Déchetterie d'Alizay :

Du 1er octobre au 31 mars : lundi de 13h30 à 17h

mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Du 1er avril au 30 septembre : fermeture à 18h le lundi et le vendredi

La Poste de Criquebeuf: lundi et jeudi de 9h30 à 11h

mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h

le samedi de 9h à 12h

ω